

UAI : 0421451Z
Type établissement : COLLEGE
Nom établissement : MARC SEGUIN
Adresse : 125, Bld Antonio Vivaldi – BP 70516
Commune : 42007 – SAINT ETIENNE CEDEX 1

Tél : 04/77/74/59/35
Mail : ce.0421451Z@ac-lyon.fr

Descriptif général de l'établissement :

Le collège Marc Seguin se trouve en périphérie du quartier de Montreynaud à Saint-Etienne. Ce quartier a été aménagé, dans les années 1970, en zone d'habitat. La situation du quartier s'est dégradée avec des problèmes économiques puis sociaux. Il a été classé « quartier politique de la ville » et fait l'objet d'un programme de renouvellement urbain.

Le collège Marc Seguin recrute sur les 4 écoles élémentaires ou primaires situées dans le quartier de Montreynaud, duquel le collège se trouve excentré. Le collège a été classé RAR en 2006. Entré dans le programme ECLAIR depuis la rentrée 2011, il a été avec l'ensemble des écoles du secteur établissement préfigurateur REP+ à la rentrée 2014 et confirmé REP+ à la rentrée 2015. Depuis janvier 2022, le collège est tête de file de la cité éducative de Montreynaud.

Le collège a un environnement géographique semi-urbain et très aéré, avec des espaces verts. Il est situé dans un cadre agréable. Il a bénéficié d'une restructuration en 2006. Cependant, il reste inaccessible aux personnes à mobilité réduite.

A la rentrée 2025, le collège accueillera 380 élèves dont 62 en SEGPA (2 ateliers : HAS et Habitat).

La structure pédagogique comportera à la rentrée 2025 : 4 divisions en 6ème et 3 divisions dans les autres niveaux, plus une classe par niveau pour la SEGPA. Depuis la rentrée 2022, un dispositif ULIS est implanté au collège. Les effectifs sont en forte hausse (216 élèves à la rentrée 2015, 380 à la rentrée 2025 soit 75% d'augmentation des effectifs en 10 ans). Un travail de fond est mené en lien avec le premier degré, pour les consolider et faire en sorte d'endiguer la fuite des meilleurs élèves vers le privé. Le nombre de boursiers est élevé, la mixité sociale est faible et les CSP défavorisées sont surreprésentées (indicateurs ARCHIPEL).

Le climat scolaire est serein grâce à une forte mobilisation de l'ensemble des personnels, un encadrement renforcé et un travail d'équipe favorisé par la mise en place de temps de concertation dans le cadre du dispositif REP+. Enfin, le collège est impliqué dans de nombreux dispositifs : école ouverte, stages de réussite, cordées de la réussite. La cité éducative est également un levier pour proposer des projets cohérents sur le territoire tout au long du parcours de l'élève, en lien avec le réseau d'éducation prioritaire.

Missions spécifiques et compétences requises :

Le contrat de réseau est en phase de réécriture pour 3 ans avec comme axes prioritaires la maîtrise des fondamentaux, les valeurs de la république et l'autonomie des élèves.

Enseigner au collège Marc Seguin c'est exercer sa mission dans le cadre du référentiel de l'éducation prioritaire. Le travail en équipe, le lien avec les familles sont des incontournables.

S'inscrire dans des projets, être force de proposition est un plus pour accompagner au mieux le parcours de l'élève. Le traitement de la difficulté scolaire et le développement de l'ambition des élèves sont des enjeux de l'établissement.